

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Transport urbain : L'incivisme des conducteurs

SURCHARGES

malgré la mesure gouvernementale limitant respectivement à deux et huit le nombre de passagers autorisés à être transportés, langage discourtois et menaçant, la vie des usagers à bord des véhicules privés à usage de transport en commun est loin d'être sans risque en ces temps de crise sanitaire liée au Covid-19.

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

Le transport urbain privé serait-il l'un des milieux de dissémination du coronavirus dans le Grand Libreville ? Tant il a juste fallu que le gouvernement y assouplisse les mesures de confinement, en retirant notamment les barrières policières aux heures habituelles de grande circulation, pour que les acteurs de ce secteur renouent avec leurs vieilles habitudes.

"Jeudi, témoigne une femme, alors que je me trouvais à bord d'un taxi-bus qui devait me déposer à IAI, le conducteur a effectué un arrêt en face de la station-service de Plein-Ciel pour embarquer d'autres passagers. Il n'avait, en réalité, qu'une place disponible, sur un siège arrière. Étant entendu que la seconde était occupée par le boy-chauffeur. Après qu'il a ouvert la portière, ce dernier a fait signe à deux clients masqués de monter. Le boy-chauffeur s'est embarqué, lui aussi. Mais au moment de s'asseoir sur le même siège et de fermer la portière, les deux hommes lui ont fait en chœur un ôôô doucement-là !", comme pour protester contre sa tentative de surcharge des passagers.

S'est alors engagé un dialogue de sourds entre le client assis derrière l'automobiliste et le boy-chauffeur. "Pourquoi êtes-vous têtus comme ça ? On vous a pourtant dit qu'à cause de la pandémie, vous ne devez plus transporter que huit passagers".



Des taxis-bus au point d'embarquement d'Awendje.

pandémie, vous ne devez plus transporter que huit passagers. Mais vous êtes toujours en train de violer la loi. Pourquoi faites-vous ça ?", tonne le passager.

"Papa, lui il ne va pas loin, il descend juste à Awendjé", lui a répondu cyniquement le boy-chauffeur. "Mais non monsieur, il n'est pas question de la distance à parcourir. Il s'agit plutôt d'observer la distanciation sociale, qui vous fait obligation de n'autoriser que deux personnes par siège. Vous ne connaissez pas le statut de chacun d'entre nous qui sommes actuellement assis dans ce bus, y compris le mien. Pourquoi alors vous entêter à exposer les gens à la maladie, alors que le gouvernement vous l'interdit ?", tempête encore l'homme à la chevelure fraîchement noircie.

Entre-temps, constatant probablement qu'il était de trop, le passager du milieu a préféré s'éclipser sans faire de bruit. De même, visiblement agacé par le discours à forte tonalité pédagogique que vient de tenir ce passager indocile, le conducteur lui a ordonné de descendre du taxi-bus. "Quoi, réagit ce dernier, vous voulez me faire descendre du véhicule parce que je vous interdis d'exposer les gens à la maladie et de violer les mesures gouvernementales ? Sachez que je ne descends pas. Vous me déposerez à destination et je paierai le prix de mon trajet !".

Des paroles prononcées avec une telle autorité que le taximan a, semble-t-il, fini par conclure que ce monsieur, au visage partiellement caché par un masque, n'est pas n'importe qui. Et, près de deux minutes plus tard, la portière s'est refermée. L'engin s'est aussitôt remis en route avec ses neuf occupants. N'eussent été le ronflement du moteur et le bruit émis par la

caisse défectueuse, l'on pouvait y entendre une mouche voler. Ce n'est qu'au carrefour Sogatol, quelques instants plus tard, que le silence sera rompu dans le bus par un "arrêt ici" du monsieur aux propos reprobateurs. L'homme est descendu le plus calmement du monde, après s'être acquitté de ses frais de transport. Non sans avoir essuyé un regard méprisant de la part du conducteur.

Qu'en sera-t-il à la reprise des activités scolaires et académiques ?

ON
Libreville/Gabon

L'AUTRE défi auquel le gouvernement va devoir faire face est celui lié au transport urbain. La mesure relative à la limitation des personnes transportées autorisées dans les véhicules, pour cause de coronavirus, pourrait s'avérer inopérante, si elle ne l'est déjà. En effet, avec la reprise des activités scolaires et le fon-

ctionnement des universités, de nombreux observateurs en sont à se demander si avec la mise en circulation de tous les véhicules des parcs des sociétés Trans'Urb et Sogatra, cela suffira à satisfaire la forte demande des usagers. Notamment sur le long terme et aux heures de pointe. Surtout qu'en matière de civisme, même dans un contexte comme celui-ci qui impose à tous un changement de mentalité, du fait de la pandémie de Covid-19, très peu

de Librevillois sont enclins au respect des normes. Entre attendre indéfiniment un transporteur observant les mesures barrières, l'impératif d'arriver à l'heure à l'école, à l'université ou à son lieu de travail, il est évident que l'offre actuelle de l'État sera insuffisante. Les usagers pourraient alors n'avoir que trop peu de choix face aux offres des transporteurs privés, qui continuent à les entasser en violation du respect des gestes barrières.